

N.160

NOVEMBRE-DÉCEMBRE
2023



vu à Saint Jean



vie municipale



sports

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Fabien Rivière Da Silva
élu maire
de Saint Jean de la Ruelle

sommaire

3

Vu à Saint Jean

5

Vie municipale

Culture
Travaux dans la ville
Citoyenneté
Infos pratiques

10

Dossier

Fabien Rivière Da Silva
élu maire de
Saint Jean de la Ruelle

16

Sports

On se bouge !

Directeur de la publication :
Fabien Rivière Da Silva

Rédaction et coordination :
Sarah Marcetteau - Camille Lingois -
Jeanne de Almeida Cerveira

Photos : Sarah Marcetteau - Camille Lingois
Jeanne de Almeida Cerveira - Françoise Fatin

Conception : atelier Laure Scipion -
Jean-Philippe Germaud - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin

Pôle communication ville de Saint Jean de
la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Domicile services :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Ce journal est imprimé sur papier
issu de fibres recyclées (60%) et
de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,
Mes chers concitoyens,

Le 10 novembre dernier, les membres du Conseil Municipal m'ont fait l'honneur de m'accorder leur confiance en m'élisant Maire de Saint Jean de la Ruelle.

Je souhaite, à cette occasion, leur adresser mes sincères remerciements pour leur confiance exprimée par ce vote, et vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour Christophe Chaillou, à qui je succède, et qui a permis à notre ville de se transformer au fil des années.

Au sein du Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle, que j'ai intégré en mars 2020 en tant qu'adjoint en charge des solidarités, j'ai toujours souhaité travailler dans la co-construction et fidèle à nos valeurs faites d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Accéder aujourd'hui aux fonctions de Maire de cette ville qui m'est chère, est une immense fierté mais je le fais aussi en toute responsabilité, et en étant pleinement conscient et concerné par le travail qui est devant nous.

Mon action au service de tous les habitants de notre commune s'inscrit, aux côtés des membres du Conseil Municipal, dans la continuité des engagements pris à l'occasion des dernières élections municipales. Vous pourrez compter sur ma mobilisation pour continuer à défendre résolument nos valeurs, nos services publics et garantir la cohésion sociale dans notre commune.

Bien fidèlement à vous,
Votre Maire,

Fabien Rivière Da Silva

INVITATION CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Fabien Rivière Da Silva, Maire de Saint de la Ruelle, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de convier les Stéoruellans à la traditionnelle cérémonie des vœux de la nouvelle année, qui se déroulera

jeudi 18 janvier 2024, à partir de 18h45, à l'Unisson

vu
à
saint-jean



LES TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN SONT LANCÉS

Vendredi 29 septembre, Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret et François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire ont lancé officiellement les travaux du nouveau groupe scolaire Jean-Moulin en présence des membres du Conseil Municipal, de la communauté éducative et des habitants du quartier des Chaises. Conformément aux engagements pris à l'occasion des dernières élections municipales, la Ville a engagé la réhabilitation complète du groupe scolaire. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Chaises. Les élèves y feront leur rentrée au mois de septembre 2025.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Saint Jean de la Ruelle a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors des cérémonies patriotiques du 11 novembre. Sous la présidence de Bernard Degournay, ancien combattant, Fabien Rivière Da Silva, pour sa première cérémonie en tant que maire, le Souvenir Français et les élu-e-s municipaux, accompagnés par l'Harmonie Municipale, se sont recueillis devant le monument de 1870 au cimetière. Les élu-e-s du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités étaient présents et ont ensuite appelé, un à un, place Stéphane-Hessel, les noms de ceux qui sont morts pour la France.



LES NOUVEAUX STÉORUELLANS ACCUEILLIS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 9 septembre, la municipalité accueillait ses nouveaux habitants. Une quarantaine de nouveaux Stéoruellans ont profité d'une visite guidée de leur commune par les membres du Conseil Municipal. La visite s'est conclue par un temps convivial au Kiosk du Parc des Dominicaines.

FRANCHE RÉUSSITE POUR LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre, la Rentrée des associations s'est déroulée au Parc des Dominicaines, avec près de 50 associations présentes toute l'après-midi ! Les Stéoruellans ont répondu présents afin de renouer, après les vacances d'été, avec la vie associative communale. Tout au long de l'après-midi et sous un beau soleil, le public a pu participer aux nombreuses activités et animations proposées.



VILLE DE SAINT-JEAN



OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose et en lien avec les communes d'Ingré et de La Chapelle Saint Mesmin, une marche était organisée au départ de l'Unisson, le **dimanche 8 octobre**. Ce sont près de 700 femmes, enfants, hommes, seul.e.s, entre amis ou en famille, qui se sont mobilisés et ont marché entre 5 et 10 km en faveur de la recherche sur le dépistage du cancer du sein.

INAUGURATION DU CITY STADE DES TROIS-FONTAINES

Jeudi 26 octobre, Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret et plusieurs membres du Conseil Municipal se sont rendus dans le quartier des Trois-Fontaines, en présence d'Adrien Mého, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret afin d'inaugurer le nouveau city stade situé à proximité du collège André-Malraux. Pour l'occasion, un tournoi de foot a été organisé par l'équipe jeunesse de la Maison pour tous Sud.



CÉRÉMONIE DES GROUES

Dimanche 8 octobre, Saint Jean de la Ruelle commémorait le 80^e anniversaire de la mémoire des 38 résistants fusillés entre 1941 et 1943 sur le champ de tir des Groues. La cérémonie s'est déroulée au monument de la rue de l'Aumône, sous la présidence de l'Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes du Loiret (ADIRP45) et de son président Alain Rivet, en présence d'élus des villes de Saint Jean de la Ruelle, Saran, Fleury les Aubrais et des anciens combattants. À cette occasion, les élèves du collège Max-Jacob ont interprété Le Chant des partisans.



Comment ça s'écrit ?

Jusqu'au mois de décembre, la Ville de Saint Jean de la Ruelle instaure un nouveau rendez-vous qui met toutes les manières d'écrire en lumière et en musique. Intitulé *Comment ça s'écrit ?* ce programme s'adresse à tout le monde : les Stéoruellans sont invités à lire, entendre, apprendre... Et à écrire eux-mêmes.



Comment ça s'écrit ? s'est lancé le 30 octobre avec le vernissage de l'exposition *Écritures*, proposée par les Artistes Stéoruellans, en présence de la municipalité et de Gérard Lamoureux, Président de l'association.

Comment ça s'écrit ? c'est aussi une **comédie musicale**. Auteurs et compositeurs ont ainsi imaginé *La Lettre*, créée à Saint Jean de la Ruelle et interprétée à l'Unisson au mois de décembre.

Et pour accompagner tout cela, lecture, rencontre et ateliers vous attendent jusqu'au mois de décembre pour peaufiner votre plume au sein de plusieurs structures municipales.



Une capsule temporelle

Composez et déposez dans la capsule dédiée à l'événement, des lettres, poèmes, collages... À l'attention des générations futures.



Postez vos courriers dans les points de collecte disposés dans les Maisons pour tous et à la médiathèque Anna-Marly. La capsule sera scellée pour les **100 prochaines années**, lors d'un moment festif et convivial.

RETOUR SUR... LA SEMAINE DU PATRIMOINE NATUREL



Du 7 au 14 octobre, les Stéoruellans ont pu renouer avec la Semaine du Patrimoine Naturel. L'événement a débuté le 7 octobre avec le traditionnel marché automnal, au parc des Dominicaines, organisé en partenariat avec l'Amicale de la Fête et des Loisirs. Les habitants ont pu découvrir des producteurs locaux et participer à des animations axées autour du développement durable. La médiathèque Anna-Marly a organisé sa traditionnelle bourse aux livres et les prix des Maisons fleuries ont été décernés. Toute la semaine, des activités autour du développement durable étaient organisées. Une belle réussite pour cette 4^e édition !



Les rendez-vous à venir

Rencontre avec Sara Mychkin



Jeudi 7 décembre - 18h30
Médiathèque Anna Marly
Tout public / Entrée libre
Auteure du roman poétique *De minuit à minuit*, lettre d'une mère à sa fille pour conjurer l'effacement et l'absence.

Lecture d'une correspondance intergénérationnelle

Samedi 9 décembre - 15h
Médiathèque Anna Marly
Public familial / Entrée libre
Les membres du Club de Minuit de la Maison pour tous Sud viennent lire et présenter leurs œuvres.

Spectacle La Lettre



Quelques mois après le début de la Première Guerre mondiale, lors de la nuit de Noël 1914, des soldats français et allemands ont fraternisé autour de plusieurs temps conviviaux, et notamment d'une partie de football.

La Lettre est le résultat de ce moment hors du temps pour célébrer et entretenir la paix, l'égalité, le goût du savoir et de la culture. 100 ans plus tard, vont-ils découvrir ce qui les réunit et réaliser leur rêve de musique, de danse, d'amour ?

Vendredi 8 décembre 20h30
Samedi 9 décembre 20h30
Dimanche 17 décembre 17h
L'Unisson - Tarifs : plein 12€ / réduit : 9 €

Pratique

Programmation complète sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr

TRAVAUX RÉALISÉS

La première phase de travaux de requalification des voiries du parc d'activités ADELIS est achevée

Après 14 mois de chantier, sous la direction d'Orléans Métropole, la première tranche des travaux de requalification des voiries du parc d'activité ADELIS, situé sur les communes de La Chapelle Saint Mesmin, Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré, qui compte près de 300 entreprises pour un total de 3300 salariés, sont terminés.



Entrepris en juillet 2022, les travaux d'aménagement se sont achevés au mois d'octobre faisant place à l'inauguration de cette première phase de chantier le jeudi 26 octobre en présence du Président d'Orléans Métropole, des maires d'Ingré et de La Chapelle Saint Mesmin et des entreprises qui ont oeuvré sur le chantier.

Les 2800 mètres linéaires de l'axe nord-sud concernés par la requalification, soit les rues de la Mouchetière, Ampère, Lavoisier et Pierre et Marie-Curie, ont en effet vu leurs disgracieux réseaux aériens disparaître du paysage pour être

enfouis, en même temps que les canalisations, devenues inadaptées à l'activité croissante, étaient remplacées. En plus de la reprise de 20 000 m² de voirie, le vaste chantier a permis la création de 7 000 m² de cheminements piétons sécurisés et 5 400 m² de pistes cyclables au revêtement permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Ces nouveaux aménagements permettent ainsi aux usagers de profiter d'un cadre de vie plus adapté à leur besoin, notamment grâce au développement de liaisons à mobilité douce.

Coût : 8 380 000 € TTC financés par Orléans Métropole dont :
2 600 000 € de subventions : 2 500 000 € de la Région (dans le cadre du CRST) et 100 000 € de l'Etat (DSIL).

La rue du Petit Chasseur fait peau neuve

Dans le cadre du programme de requalification annuel des voiries, la Ville de Saint Jean de la Ruelle, accompagnée par Orléans Métropole, avait décidé de procéder à la requalification de la rue du Petit chasseur. Depuis le mois de juin 2023 et jusqu'au début du mois de novembre, il a été procédé à la réfection complète de la rue, dans sa section comprise entre la rue Gambetta et la rue Porte Dunoise. Ainsi, les trottoirs et la chaussée ont été refaits à neuf, la chaussée est désormais en sens unique et limitée à 30 km/h permettant ainsi de conserver le stationnement dans la rue et de mettre en place un contre sens cyclable. Également, un cheminement pour les personnes à mobilité réduite a été mis en place de chaque côté de la voie. L'ensemble des réseaux a été enfoui et les raccordements d'eau potable ont été repris. Enfin, du mobilier urbain (bancs; poubelles; supports vélos; potelets) a été installé sur le parking du centre commercial. La rue est désormais entièrement éclairée par des luminaires LED.



Coût : 512 069 € TTC
pour les villes de Saint Jean de la Ruelle et Orléans (hors raccordement eau potable)

Des travaux en faveur de la transition énergétique



• Le Complexe sportif des Trois Fontaines

Durant les vacances de la Toussaint, et dans la continuité des actions menées par la Ville, en faveur de la transition énergétique, des travaux de modernisation de l'éclairage du Dojo et de la salle de gymnastique ont été réalisés au sein du complexe sportif des Trois-Fontaines.

Coût : 28 500 € TTC

• L'Espace Carat

Les terrains de tennis couverts de l'espace Carat sont également dotés d'un nouvel éclairage LED moins énergivore.

Coût : 38 000 € TTC

TRAVAUX EN COURS

La rue Charles-Beauhaire se transforme !

Vendredi 27 octobre 2023, Serge Grouard, Président d'Orléans Métropole et Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret, ont posé symboliquement la première bordure de trottoir de la rue Charles-Beauhaire, en présence de Cécile Salaün, directrice de la SODC, Mohamed Amjahdi, directeur de l'ADEME, Stéphane Costaglioli, secrétaire général de la préfecture du Loiret, Alain Touchard, Vice-président d'Orléans Métropole, de membres des municipalités d'Orléans Métropole et de Saint Jean de la Ruelle et des services techniques. La première phase des travaux qui consistait à raccorder les équipements municipaux du centre-ville à la chaufferie biomasse SODC est achevée. La requalification entre l'entrée de la tangentielle et la rue Jules-Lenormand se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2023. La 2^e phase de requalification débutera en janvier 2024, avec la réfection du tronçon allant de la rue Jules-Lenormand à la rue Abbé de l'Épée.



Coût : 3 870 000€ TTC dont :
Orléans Métropole : **2 080 000€**
Saint Jean de la Ruelle : **1 700 000€**

Une nouvelle structure Petite enfance en centre-ville

Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité a souhaité construire un équipement petite enfance au centre de la ville, rue René-Cassin. Ce nouvel espace se substituera à l'actuelle structure des Coquelicots.

Les travaux ont débuté le 25 octobre 2023.

Le pôle petite enfance ainsi créé offrira une capacité de 75 places, dont 45 en service d'accueil familial et 30 en multi accueil collectif. Ce pôle intégrera par ailleurs le Relais Petite Enfance actuellement situé dans le quartier des Chaises.

Coût : 3 120 000 € TTC



24 nouveaux élu.e.s au Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités !

Samedi 7 octobre, dans la salle du conseil municipal, les 24 élus du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités ont pris place autour de Christophe Chaillou, Sénateur du Loiret, Olivia Bellizio, adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la jeunesse, et Esra Cakir, conseillère municipale en charge du conseil des jeunes, du climat et des solidarités, lors d'une cérémonie d'investiture.



24
ÉLU.E.S ENGAGÉS !

En présence des membres de la municipalité et des proches des jeunes, cette manifestation a marqué le lancement de la 2nde édition de cette nouvelle instance participative.

12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2
12 collégiens scolarisés de la 6^e à la 3^e

également en proposant des projets d'intérêt général qui seront étudiés et menés collectivement !

DES JEUNES CITOYENS ENGAGÉS DANS LA VIE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Ce sont 24 jeunes Stéoruellan.e.s, soutenus par leurs suppléant.e.s, qui se sont engagé.e.s auprès du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS), la nouvelle instance participative de Saint Jean de la Ruelle.

Pour un mandat d'une durée d'un an, les jeunes membres du CJCS s'impliqueront dans la vie de la commune : en représentant les autres jeunes de la ville mais

Ce premier engagement citoyen sera également pour eux l'opportunité de découvrir le fonctionnement de la ville et de participer aux événements municipaux, tels que les cérémonies commémoratives du 11 novembre, 8 mai ou encore de la Fête nationale du 14 juillet.

UNE 2NDE ÉDITION POUR LA NOUVELLE INSTANCE PARTICIPATIVE À DESTINATION DES JEUNES

Cette nouvelle instance, lancée en septembre 2022 par la municipalité, renforce l'implication et la prise d'initiative des jeunes citoyens engagés autour des projets de transition écologique et de solidarité.

DE NOMBREUX PROJETS AMBITIEUX ET ENGAGÉS

À l'occasion de cette cérémonie, les 24 élu.e.s ont présenté à tour de rôle les différents projets et engagements qu'ils souhaitent mener durant leur mandat. La solidarité y occupe la première place, avec la volonté de porter des actions de soutien envers les femmes atteintes d'un cancer du sein, aux mères en difficulté et aux personnes démunies, ou encore de lutte contre la maltraitance animale. Sur le volet climat, seront portés des opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire et la création d'un jardin fleuri.

Les jeunes élu.e.s se sont ensuite vus remettre leur écharpe tricolore, symbole de leur engagement citoyen au sein de la collectivité.



Les 6 projets lauréats de la 1^{re} édition de l'Appel à Projet Citoyen réalisés dans la commune !

Lancée par la municipalité le 1^{er} février 2022, la 1^{re} édition de l'Appel à Projet Citoyen, avec une enveloppe de 50 000€, a permis à 6 projets citoyens coconstruits et répondant à l'intérêt général de voir le jour sur le territoire.

Les 6 projets lauréats réalisés :

1 MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF



Le 11 octobre 2023, la ville a inauguré son 1^{er} composteur collectif rue du Clos de la Montespan. Ce dispositif permet à tous les habitants d'un quartier de mettre ses déchets alimentaires, qui sont ensuite transformés en compost. Cela initie les citoyens au tri et à la valorisation de leurs déchets alimentaires, mais également à des moments de convivialité et d'échange entre les riverains.

J'adopte un composteur,

Le dispositif mis en place par Orléans Métropole permet à tout citoyen de la Métropole d'acquiescer un composteur.

Vous disposez d'un jardin privatif et souhaitez acquiescer un composteur individuel ? Remplissez le formulaire disponible sur le site d'Orléans Métropole et venez retirer gratuitement votre composteur.

Vous ne disposez pas d'un jardin privatif et vous souhaitez un composteur collectif dans votre quartier ? Contactez le Pôle Aménagement et Foncier de la ville par mail ou téléphone :

☎ 02 38 79 58 16
✉ fducatez@ville-saintjeandelaruelle.fr

2 UNE RUE SCOLAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL-DOUMER



Afin de pacifier les entrées et sorties de l'école, en neutralisant la circulation des véhicules, une rue scolaire a été mise en place à l'école élémentaire Paul-Doumer à compter du 27 février 2023. D'abord expérimentée jusqu'aux grandes vacances, la rue scolaire est pérennisée depuis septembre 2023. Les équipements, jusqu'ici provisoires, vont ainsi être remplacés, avant fin de l'année 2023, par des installations définitives, comprenant des barrières mobiles et une signalétique.

3 INSTALLATION DE POUBELLES À DÉJECTIONS CANINES

Afin d'assurer la propreté de la commune, des poubelles à déjections canines ont été installées, au début de l'automne 2023, dans trois espaces verts de la commune : le chemin de halage, le parc Simone Veil et le parc des Dominicaines.

4 AMÉNAGEMENT DES ALLÉES AU CLOS DE LA JEUNETTE



Inauguré le 19 juillet 2023, ce projet consiste en l'aménagement d'allées pour améliorer l'accès aux promenades au parc du Clos de la Jeunette, avec des allées mieux définies et plus accessibles. Un nouveau banc a également été installé.

5 MISE EN PLACE DE BOÎTES À MÉGOTS

Au début de l'automne 2023, des boîtes à mégots ont vu le jour à L'Unisson et dans les Centres commerciaux Gambetta et Dix Arpents. Ces boîtes à mégots ludiques permettent aux usagers de voter sur des sujets liés à la transition écologique tout en jetant leur mégot.

6 INSTALLATION D'UNE BOÎTE DE RETOUR DE LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE ANNA-MARLY



Le 3 décembre 2022, la municipalité, en présence de la porteuse de projet et de l'équipe de la médiathèque, a dévoilé la boîte de retour de livres à la médiathèque Anna-Marly.

Un dispositif qui répond au mieux à la demande des usagers, ces derniers pouvant désormais déposer leurs retours de documents quand ils le souhaitent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 !

Rendez-vous le jeudi 18 janvier 2024, à l'occasion de la cérémonie des vœux, pour le lancement de la 2^{de} édition de l'Appel à Projet Citoyen !



Fabien Rivière Da Silva élu maire de Saint Jean de la Ruelle

Vendredi 10 novembre 2023, Fabien Rivière da Silva, alors adjoint au maire en charge des Solidarités, a été élu maire de Saint Jean de la Ruelle, suite à la démission de Christophe Chaillou désormais Sénateur du Loiret. Retour sur un Conseil Municipal riche en émotions à Saint Jean de la Ruelle.

Un conseil extraordinaire qui s'est tenu sous l'œil attentif de nombreux Stéoruellans

Le 24 septembre 2023, Christophe Chaillou, alors Conseiller Départemental et Maire de Saint Jean de la Ruelle, a été élu sénateur du Loiret, succédant ainsi à Jean-Pierre Sueur.

En accord avec la loi de non-cumul des mandats, il a démissionné de ses fonctions de maire le 20 octobre 2023, après vingt-cinq années en tant que maire de Saint Jean de la Ruelle.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle s'est réuni le vendredi 10 novembre pour procéder à l'élection du nouveau maire.

Retour en images sur une soirée riche en émotions dans la salle du Conseil Municipal



19 heures

→ C'est avec fierté et non sans émotions que la séance a été ouverte par Anne-Marie Moulin, conseillère municipale en charge des amicales régionalistes, doyenne du conseil municipal.



19 heures 10

→ C'est avec « honneur, responsabilité et confiance » que Christophe Chaillou a proposé le nom de Fabien Rivière Da Silva pour lui succéder aux fonctions de maire.



19 heures 20

→ Place au vote. Un-e à un-e, chaque élu-e s'est rendu-e à l'urne afin d'élire le nouveau maire.



19 heures 27

→ Thomas Hubert et Prince Maboussou, conseillers municipaux désignés assesseurs lors du vote, ont procédé au dépouillement sous l'œil attentif de l'assemblée.



19 heures 30

→ Fabien Rivière da Silva est élu maire de Saint Jean de la Ruelle avec 31 votes sur 33 votants. "Félicitations Monsieur le Maire !" lui a lancé Christophe Chaillou en lui remettant l'écharpe tricolore, sous de larges applaudissements.



19 heures 35

→ Ému, Fabien Rivière Da Silva a prononcé son 1^{er} discours en tant que maire, en évoquant son histoire familiale et professionnelle qui le lie à la commune de Saint Jean de la Ruelle.



20 heures

→ Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de neuf adjoints, déjà membres de l'équipe de Christophe Chaillou, avec notamment l'élection de deux nouveaux adjoints, Claude Rina Basilio et Guy Pivain.

Le conseil municipal renouvelé

Compte tenu de ces évolutions et de la démission d'Eric Lacou, adjoint au maire en charge de la ville intelligente, l'équipe d'adjoints a été complétée avec notamment l'élection de deux nouveaux adjoints : **Claude Rina Basilio** et **Guy Pivain**.

LES ADJOINTS AU MAIRE



1^{re} adjointe :
Véronique DESNOUES
en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap



2^e adjoint :
Pascal LAVAL
en charge de l'aménagement, du développement durable et des relations avec le monde économique



3^e adjointe :
Nathalie HAMEAU
en charge de l'éducation et de la restauration



4^e adjoint :
Marceau VILLARET
en charge de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de l'emploi



5^e adjointe :
Anne LE BIHAN
en charge de la culture et des coopérations



6^e adjoint :
Claude RINA BASILIO
en charge de la jeunesse et de la citoyenneté



7^e adjointe :
Olivia BELLIZIO
en charge des solidarités, de l'animation urbaine et de l'égalité femmes-hommes



8^e adjoint :
Guy PIVAIN
en charge des espaces publics, du patrimoine bâti et de l'accessibilité



9^e adjointe :
Françoise BUREAU
en charge des parcs et jardins

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Eva NOGUES
en charge de la transition écologique



Antoinette PARAYRYE
en charge de la mémoire, du monde combattant et de la condition animale



Sylvie DANGE
en charge de la ville numérique et de l'e-administration



Thomas HUBERT
en charge de la musique, de l'événementiel et de l'Europe



Christophe CHAILLOU
en charge de l'état civil et des élections

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS À RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRE



KARIM LAFRAYHI
en charge du numérique



Daniel PASSEGUÉ
en charge de la vie associative



Esra CAKIR
en charge du conseil de la jeunesse, du climat et des solidarités



Guillaume PAOLI
en charge de la transition énergétique



Mickaëla LOQUET
en charge de l'emploi



Mamadou DIARA
en charge des solidarités internationales



Isabelle GAUTHIER
en charge des marchés publics



Marie GAMBONI
en charge de la petite enfance



Pierre-Jules ZING TSALA
en charge de l'inclusion



Catherine BOIS
en charge de l'espace funéraire et du cimetière



Claude AMSTUTZ
en charge des relations intergénérationnelles



ANNE-MARIE MOULIN
en charge des amicales régionalistes



Prince MABOUSSOU
en charge de la vie étudiante



Eric LACOU
en charge de la ville intelligente

AUTRES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Kadéjat DAHOU



Claude HUYGHUES DES ÉTAGES



Leila PAROU



Alexandre DUPRÉ

Nouveaux adjoints

Nouveaux conseillers

en charge...
Nouvelles délégations

DE L'ÉCOLE DES SALMONERIES AU PALAIS DU LUXEMBOURG : ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE CHAILLOU, SÉNATEUR DU LOIRET



**Christophe
Chaillou**
Sénateur du Loiret

Christophe Chaillou, Maire de Saint Jean de la Ruelle depuis 1998, est devenu Sénateur du Loiret le 24 septembre dernier, succédant ainsi à Jean-Pierre Sueur. Une première pour un maire de Saint Jean de la Ruelle. En application de la loi sur le non-cumul des mandats, il a été amené à démissionner de ses fonctions de maire le 20 octobre dernier, laissant sa place à Fabien Rivière Da Silva, qui a été élu maire à l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire le 10 novembre 2023. Entretien avec cet enfant de Saint Jean de la Ruelle, passé par l'école des Salmoneries, les collèges Max-Jacob puis André Malraux, qui a fait son entrée au Palais du Luxembourg.

Le 24 septembre dernier, vous avez été élu Sénateur du Loiret. Que reprenez-vous de cette élection, qui marque un changement dans votre vie d' élu local ?

Tout d'abord une profonde reconnaissance, pour les habitants de ma ville, Saint Jean de la Ruelle, à laquelle, vous le savez, je suis profondément attaché. Cette élection témoigne bien évidemment de la confiance que les grands électeurs du Loiret ont bien voulu m'accorder, mais elle marque également mon engagement

en tant que maire de Saint Jean de la Ruelle et conseiller départemental ; cette expérience m'a été infiniment précieuse, tout comme la confiance que vous avez bien voulu me renouveler à l'occasion de chaque scrutin démocratique, et je tiens sincèrement à vous en remercier.

Mon histoire personnelle a débuté ici, au début des années soixante, lorsque mes parents se sont installés à Saint Jean de la Ruelle. J'ai grandi ici, fréquenté l'école des Salmoneries puis les collèges Max-Jacob et André-Malraux avant de m'engager, à l'âge de 18 ans, au sein du Conseil Municipal, dans l'équipe de Jean-Claude Portheault.

De par mon éducation et mes valeurs, j'ai toujours souhaité défendre l'intérêt général et permettre à chacun de trouver sa place dans notre société, dans le respect des valeurs de notre République.

J'éprouve donc, chacun le comprendra, un légitime sentiment de fierté, partagé avec l'équipe municipale de Saint Jean de la Ruelle et je n'en doute pas, beaucoup d'entre vous.

Cette élection marque également la fin de votre mandat de maire, en application de la loi sur le non-cumul des mandats. Quel est aujourd'hui votre regard sur ses vingt-cinq années d'engagement en tant que Premier magistrat de la commune ?

En effet, en application de la loi sur le non-cumul des mandats, j'ai démissionné de mes fonctions de maire, mais également de conseiller départemental du Loiret, fonctions que j'occupais depuis 1998 et 2001. Je continuerai néanmoins de siéger au sein du Conseil Municipal.

Après quarante années de mandat dont vingt-cinq en tant que maire, je sais l'importance que nous accordons collectivement à la qualité de nos services publics, à la proximité, au bien vivre ensemble et à la sécurité.

Au cours de ces années, et avec le soutien des équipes municipales qui se sont succédés, nous avons toujours eu à cœur d'accompagner les Stéoruellans dans

nombre d'événements, heureux comme difficiles, et de réaliser de nombreux projets au service de l'intérêt général.

J'ai toujours veillé à ce que nous puissions faire évoluer notre ville, dans le respect de chacune et chacun et en cherchant à associer l'ensemble des acteurs concernés et les citoyens. Les projets menés par la municipalité, en témoignent : les opérations de renouvellement urbain des Salmoneries et du quartier des Chaises, de nouveaux quartiers ont été aménagés (La Vaudière, Alleville, le centre-ville, les bords de Loire...) ; la restructuration des groupes scolaires François-Mitterrand et Jean-Moulin ou encore les équipements sportifs (salle d'escrime, boulodrome, gymnase Maurice-Millet) ; la construction d'une structure petite enfance en centre-ville ; la construction de la médiathèque Anna-Marly au début des années 2000, le centre de loisirs Suzanne-Lacore, la construction de la Maison pour tous Rol-Tanguy en 2011 ou encore la réhabilitation de l'Unisson en 2021.

De même, la Ville s'est résolument engagée en faveur de la santé avec la réalisation de la Maison de santé pluridisciplinaire des Chaises et la maison médicale située chemin de Chaingy. Saint Jean de la Ruelle est aujourd'hui l'une des communes du département qui compte le plus de médecins généralistes par habitant.

Enfin, j'ai toujours voulu que notre commune, avec son identité si singulière et ses valeurs empreintes de solidarité et de fraternité, puisse prendre toute sa place dans notre Métropole. Outre mon expérience de Président de la Métropole qui m'a été grandement utile, je suis fier d'avoir pu contribuer à la réalisation de la ligne B du Tramway, inaugurée en 2012, la requalification du parc d'activités ADELIS et la requalification de l'axe central de la rue Charles-Beauhaire, qui va venir pacifier les circulations et améliorer durablement notre cadre de vie.

Saint Jean de la Ruelle est une ville citoyenne qui a mis en place de nombreuses initiatives. C'est enfin une ville européenne et engagée qui a su développer et entretenir des liens forts avec ses villes jumelles et ses partenaires d'Afrique.

Vous passez désormais la main à Fabien Rivière Da Silva, qui a été élu maire de Saint Jean de la Ruelle le 10 novembre dernier.

Oui et j'en suis très heureux ; Fabien Rivière Da Silva, qui a intégré l'équipe municipale en 2020 en tant qu'adjoint aux solidarités, a toujours eu à cœur de placer l'humain au centre de ses priorités. Je ne doute pas de ses qualités certaines, d'écoute, mais aussi de rigueur, qui lui permettront d'exercer ses nouvelles fonctions dans les meilleures conditions. Et puis, il est entouré par une belle équipe municipale à Saint Jean de la Ruelle, qui m'a accompagné avec loyauté et efficacité durant toutes ces années. Cette transmission se fait en toute confiance, et je sais pouvoir compter sur lui pour relever les défis qui sont devant nous.

De votre côté, vous avez officiellement fait votre entrée au sein de la Haute Assemblée le 1^{er} octobre dernier. Comment envisagez-vous votre prise de fonction en tant que Sénateur du Loiret ?

Le Sénat, deuxième chambre du Parlement français, représente notamment les collectivités territoriales de la République, participe au vote des lois et au contrôle du Gouvernement et attaché au rôle du Parlement, je souhaite exercer ce mandat de Sénateur dans un esprit de construction et de dialogue, au service de tous les élus et les concitoyens de notre département du Loiret, auquel je suis profondément attaché. Nous devons faire face à de nombreux défis, dans un contexte marqué par une succession de crises sanitaires, économiques et démocratiques. Il me semble notamment nécessaire de veiller à l'égalité de tous en matière d'accès à la santé, à l'éducation, mais aussi aux services publics. Notre République doit garantir la cohésion sociale et être véritablement un partenaire de nos territoires. Dans le prolongement de mon action d' élu local, je continuerai de travailler en ce sens, en gardant évidemment un œil attentif sur notre commune, Saint Jean de la Ruelle, en liaison étroite avec le maire et l'équipe municipale en qui j'ai toute confiance.



**Fabien
Rivière Da Silva**
Maire de Saint Jean de la Ruelle

La date du vendredi 10 novembre 2023 restera gravée dans sa mémoire. Ce soir-là, Fabien Rivière Da Silva abandonnait son écharpe d'adjoint aux solidarités pour devenir officiellement le maire de la commune, après la démission de Christophe Chaillou. Rencontre avec le maire de Saint Jean de la Ruelle.

Votre histoire personnelle vous lie à Saint Jean de la Ruelle ?

C'est une ville avec laquelle j'ai une histoire familiale particulière depuis des générations.

Je m'y suis installé il y a maintenant plus de dix ans, je m'y suis marié.

C'est ici que mes grands-parents paternels ont immigré du Portugal, dans les années 70, pour s'installer au Clos Neuf. Ma mère y a également posé ses valises dans les années 70 avec sa mère après un voyage depuis l'île de la Réunion jusqu'aux Salmoneries. Mes parents se sont connus ici, se sont mariés ici.

Saint Jean de la Ruelle est une ville dynamique, une ville engagée, tout comme les associations et les habitants qui la composent, et je suis extrêmement fier de participer à accompagner cette mobilisation.

Aujourd'hui, vous faites le choix de vous inscrire dans la lignée de votre prédécesseur ?

Durant 25 ans, Christophe Chaillou a été un grand maire pour Saint Jean de la Ruelle, reconnu par les habitants. Vous comprendrez que j'arrive très humblement, mais avec le soutien et les connaissances de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de la collectivité, et une volonté profonde de m'engager durablement pour la ville de Saint Jean de la Ruelle.

De par mon éducation, mais aussi mes engagements professionnels et associatifs, en tant que coordinateur régional de l'association AIDES, sapeur-pompier volontaire, ou encore bénévole à la Croix-Rouge française, j'ai toujours voulu mettre l'humain au cœur de mes priorités, dans le

respect de mes valeurs et celles de notre République. En accédant aux fonctions de Maire, je m'efforcerai de faire vivre ces valeurs dans notre commune et garder pour boussole l'intérêt général de notre ville et de ses habitants.

Quels projets occuperont votre mandat jusqu'en 2026 ?

Avec l'équipe municipale, nous continuerons à mettre en œuvre les engagements que nous avons pris devant les Stéoruellans en 2020.

Avec le lancement, cette année, de 3 chantiers majeurs : la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin dans le quartier des Chaises, qui s'inscrit dans la continuité de la transformation et de la modernisation de ce quartier ; également la construction d'une nouvelle structure petite enfance, en centre-ville, pour améliorer la qualité d'accueil des enfants, répondre aux besoins de notre territoire en augmentant le nombre de places disponibles ; sans oublier la construction de la première crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) du Département, pour faciliter l'obtention de places de garde pour les femmes qui sont dans un processus d'insertion en partenariat avec la CAF et le Pôle emploi.

Enfin, la restructuration du centre-ville, avec une végétalisation importante de l'espace public, de nouvelles voies pour les mobilités douces dans l'objectif d'apaiser la circulation sur cet axe très emprunté.

Notre société évolue, il est, par conséquent, nécessaire d'accompagner notre ville dans ces évolutions pour répondre aux besoins des habitants.

Repas annuel et colis des seniors : les inscriptions sont ouvertes



La Ville et le CCAS de Saint Jean de la Ruelle ont le plaisir de convier les aînés de Saint Jean de la Ruelle au repas annuel des seniors, qui se tiendra **le dimanche 21 janvier 2024 à partir de 12h30 à l'Unisson**.

Des paniers repas seront réservés aux personnes qui ne pourront pas, pour des raisons de santé, assister au repas en salle. De plus, pour la troisième année consécutive et afin de maintenir un geste de convivialité à l'attention des seniors pendant la période de Noël, un colis de Noël sera remis **le samedi 16 décembre 2023 de 9h30 à 12h30 à l'Unisson**. **L'âge minimum des inscriptions est de 70 ans au 1^{er} janvier 2024**.

Les inscriptions se dérouleront à l'Espace Intergénérationnel « Le Clos de la Jeunette », 3 place Edith Piaf. Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 :

- **Jusqu'au mercredi 13 décembre 2023** pour les colis de Noël
- **Jusqu'au vendredi 12 janvier 2024** pour le repas annuel des seniors.

Munissez-vous : d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et des coordonnées des personnes à inscrire.

Contact : 02 38 22 02 25

Inscription aux déchetteries et Végé'Tri !

À partir du 1^{er} janvier 2024, l'accès aux déchetteries et végé'tris de la Métropole ne sera possible qu'après **inscription gratuite préalable obligatoire**. Le nombre de passage demeure illimité pour les particuliers. L'accès est réservé aux particuliers et professionnels des 22 communes de la métropole.

Pour s'inscrire

• **Préparez au format numérique** : un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte grise de votre véhicule.

• **Sur le site orleans-metropole.fr**, cliquez sur « démarches », puis dans la colonne « Déchets », cliquez sur « Accès déchetteries et Végé'tri ». Connectez-vous, ou inscrivez-vous, puis cliquez sur « Accès aux déchetteries » et complétez le formulaire d'inscription. Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Si vous n'avez aucun accès internet, vous pouvez adresser les copies des pièces justificatives (certificat d'immatriculation et justificatif de domicile) à :

• **Direction de la Réduction et de la Valorisation des Déchets d'Orléans Métropole** – 33 rue Hatton, 45100 Orléans. Un courrier de confirmation de votre inscription vous sera adressé

+ d'infos : orleans-metropole.fr



À Saint Jean de la Ruelle,

On se bouge !

De nombreuses études, des ouvrages récents montrent la sédentarisation excessive de notre société et l'impact négatif sur la santé publique. Consciente de cet enjeu la Ville de Saint Jean de la Ruelle se saisit de cette problématique et lance « On se bouge » !

Chers habitants,

Texte non communiqué.

Leila PAROU
Lparou@ville-saintjeandelaruelle.fr
Alexandre DUPRÉ
Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr

Chère concitoyenne, cher concitoyen

Nous félicitons le nouveau maire M. RIVIÈRE DA SILVA suite à son élection. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions au service de l'intérêt de la ville. Nous n'avons pas communiqué de texte dans le n° spécial car pas informé qu'il s'agissait du magazine municipal mais d'un livret dans lequel nous aurions droit seulement à 1 000 caractères... pour aborder plus de 3 ans et demi de mandat ! L'important est pour nous d'être attentifs aux préoccupations des habitants et de nos agents, d'être toujours à l'écoute de celles et de ceux qui, au quotidien, rencontrent des difficultés. Nous continuerons à défendre l'intérêt général tout comme nous continuerons à voter les délibérations favorables aux stéoruellans. Solidarité, respect, responsabilité, mais aussi plaisir de servir nos concitoyens restent nos maîtres mots.

Question ou échange, abvsteoruellan@gmail.com
Kadéjat DAHOU - Claude HUYGHUES DES ETAGES



Véronique DESNOUES

1^{re} adjointe en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap

À l'heure des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et au-delà de sa labellisation « Terre de Jeux », bouger mieux, devient un objectif en lien avec l'un des engagements du mandat de la Municipalité. Adultes, familles, enfants, les Stéoruellans, quelle que soit leur condition physique, peuvent compter sur la municipalité pour faire de l'activité physique et se maintenir en forme.

Pour se donner les moyens de réussir, la Ville prévoit d'enrichir l'offre existante qui s'inscrit dans la labellisation « Terre de Jeux 2024 » : *On se bouge sur les pelouses* durant l'été et *On se bouge en famille* sont déjà des piliers de cette action et rencontrent un franc succès. D'autres propositions vont s'ajouter, comme « *On se bouge à la cantine* » pour augmenter la mobilité des enfants autour des temps de restauration, en direction des personnes âgées.

On l'aura compris, nul besoin d'être un sportif averti pour se bouger à Saint Jean de la Ruelle : on se bouge, un objectif simple qui doit devenir quotidien et habituel : de la marche à pieds pour accompagner son enfant à l'école, pour acheter le pain, emprunter les escaliers. Mais au-delà de tout cela, les nombreuses activités qui sont ou vont être proposées par la Ville sont à la portée de tous ; vous pouvez compter sur les services pour vous aider à prendre plaisir à un peu d'activité physique. Les rencontres que vous ferez vous permettront de créer ou retrouver un lien social indispensable. Bien dans son corps, bien dans sa tête : Alors, on se bouge !

On se bouge !

Sur les pelouses !



Lancé en 2021, le dispositif *On se bouge sur les pelouses* s'installe l'été dans les structures municipales. A travers ces journées ludiques, c'est l'occasion pour les familles de découvrir et tester de multiples activités proposées par Kamilou, éducateur sportif.

Dans les écoles !

La municipalité, a souhaité mettre l'accent sur une compétence indispensable tant socialement que socialement : **le Savoir Rouler à vélo (SRAV)**. Cette formation, conduite par Nicolas Mire, responsable des actions sportives à Saint Jean de la Ruelle, a été dans un premier temps mise en place pour les CM2 de la ville sur le temps ATEMPO lié à la semaine de 4,5 jours et auprès des enfants des accueils de loisirs aux Queues de Forêt. Depuis le début de l'année scolaire, c'est désormais avec les enseignants des classes de CM1 et de CM2 des écoles élémentaires, sur le temps de classe, que les enfants bénéficient de cet apprentissage.



Mais aussi !

- **Affiliation de 4 écoles communales à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)** avec des manifestations communes : cross de la ville ; défi Olympie-Paris ; Semaine Olympique et Paralympique avec organisation d'épreuves sportives et inclusives regroupant les écoles.
- **Participation à l'élaboration et au suivi d'un parcours éducatif de santé dans chaque école stéoruellane** (hors temps scolaire) afin de promouvoir l'éducation à la santé - notamment au moment de la restauration - et participer à la mise en œuvre des 30 minutes de pratique physique quotidienne en faisant bouger les élèves sur le temps du midi, en incitant au déplacement à pied.

En famille !

Mise en place à l'initiative d'Annette Granet, référente famille de la Maison Pour tous Nord, et de Nicolas Mire, **On se bouge en famille** rencontre un franc succès dans les quartiers des Chaises depuis le mois de janvier 2023.

L'action est désormais lancée pour les familles des Salmoneries, avec Angélique Nicol, référente familles de la Maison Pour Tous Sud.

Pratique

- **Maison pour tous Nord**, au complexe sportif Maurice Millet, salle de tir à l'arc le vendredi de 17h15 à 18h45
Inscriptions : 06 32 54 67 45
- **Maison pour tous Sud**, au complexe sportif des Trois Fontaines, dojo, le jeudi de 16h30 à 18h
Inscriptions : 02 38 79 58 63

Au centre aquatique !

Tout comme le savoir rouler à vélo, **le savoir nager est une compétence indispensable dans le cursus éducatif de chaque écolier** : à Saint Jean de la Ruelle, les élèves vivent chaque année un cycle de natation, de la grande section maternelle au CM2. Les enseignants sont accompagnés pour un objectif : amener les enfants à savoir nager pour arriver à un objectif de 100% d'enfants réalisant le test d'aisance aquatique en fin de CM2.

CHIFFRES CLÉ

En 2023, **1 200 élèves des écoles élémentaires et maternelles** bénéficient du dispositif savoir nager.

En parallèle, le centre aquatique, afin de répondre plus largement et au mieux à la demande de ses usagers, **multiplie l'offre d'activités pour faire bouger les enfants et les adultes** : cours d'apprentissages de la natation, aqua bike, aquagym, circuit training, créneaux publics réservés aux nageurs. Tous à l'eau pour en profiter !

A vos agendas :

2 concerts programmés

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 - 20H

Primitive Limousine

Tarif : 2,40 €

VENDREDI 24 MAI 2024 - 18H30

Pledge of Healing

Entrée libre si accès concert uniquement
Entrée payante (tarif centre aquatique) pour profiter des bassins



CHIFFRES CLÉ

En 2023, **190 000 €** alloués à **16 associations** subventionnées.

Pour les associations !

Se bouger c'est aussi aider nos associations sportives dynamiques et performantes. **Accompagner la performance, construire des liens sociaux et favoriser la pratique de masse à travers les 19 associations sportives de la ville.**

Pour l'inclusion !

Les communes de Saint Jean de la Ruelle, Ingré, Fleury-les-Aubrais et de La Chapelle Saint Mesmin ont organisé conjointement les journées intercommunales du handicap afin de sensibiliser le grand public à toutes ses formes. A l'occasion du forum d'ouverture, le mercredi 24 mai à l'Unisson, des ateliers de sensibilisation au handisport ont rythmé la journée.



Et prochainement

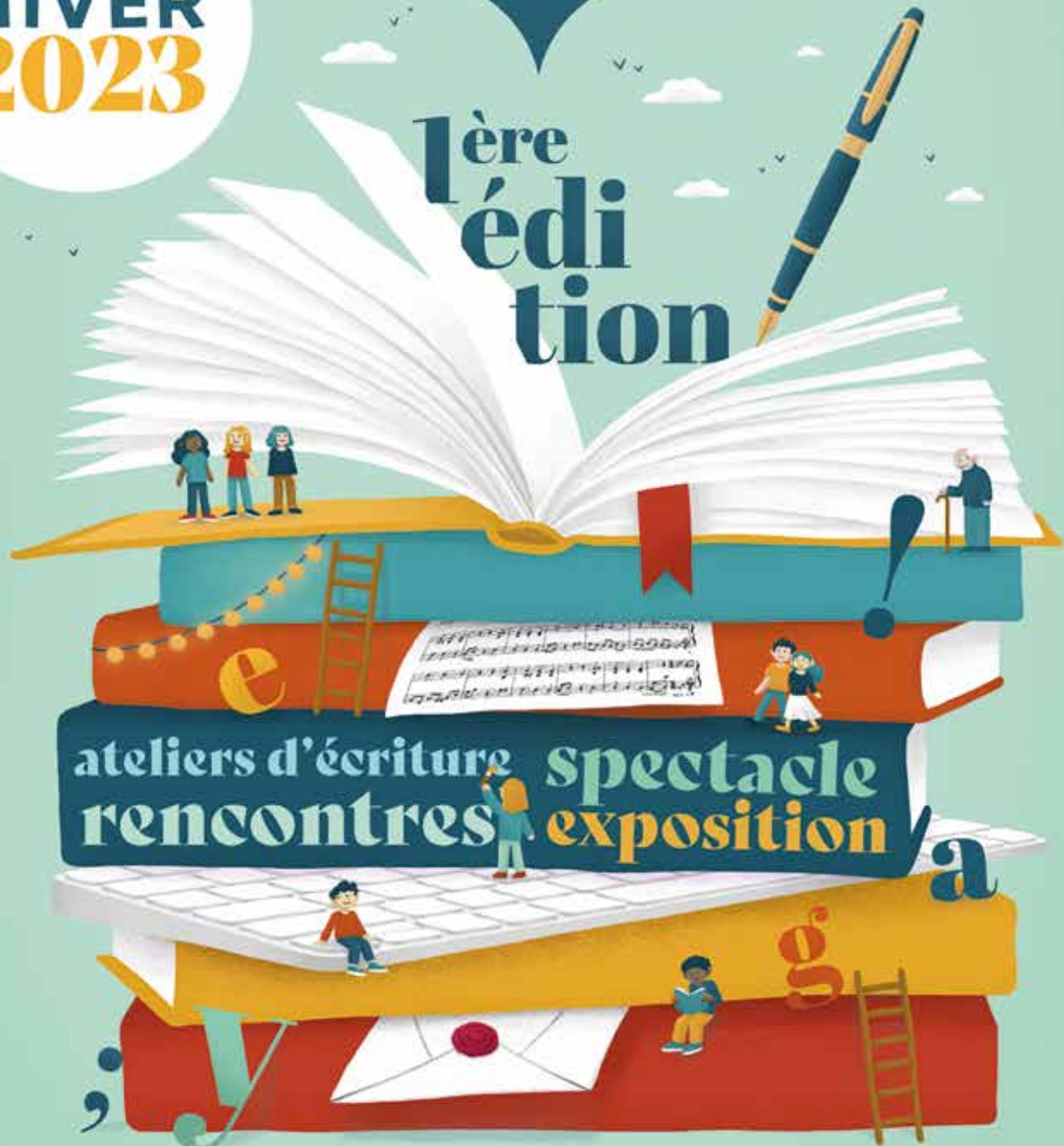
- **Le développement des activités autour de l'inclusion** à travers l'organisation de la Semaine Olympique et Sportive et des rencontres sportives co-construites en partenariat avec l'IRJS.
- **Formation et accompagnement des animateurs** pour multiplier les possibilités d'action sur le temps de la pause méridienne.
- **Pour les seniors** : développement des actions à l'espace intergénérationnel (gymnastique douce, renforcement musculaire, lutte contre l'arthrose par le mouvement, prévention des chutes).
- **Pour tous les publics** : activités sportives dans les équipements sportifs municipaux ou dans les équipements dits « en accès libre » (ex : city stades).
- **En lien avec le pôle Lecture Publique et Développement Culturel** : renforcement des actions en lien avec le sport : conférences, spectacles...

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE PRÉSENTE

Comment ça s'écrit ?

AUTOMNE
HIVER
2023

Ère édition tion



Retrouvez le programme sur
www.ville-saintjeandelaruelle.fr